

Impôts: une aide de l'Aupap

Comme chaque année, l'Aupap (Association uckangeoise des préretraités et anciens préretraités) assurera une permanence d'aide à la rédaction de la déclaration de revenus le mardi 21 mai de 8 h à 11 h 30, dans les bureaux de l'amicale.

Judi 16 mai, conférence Aupap à 14 h 30 salle Le Diapason, centre socioculturel, rue des Jardins à Uckange et qui concernera l'information concernant l'utilisation du système Ameli de la Caisse primaire d'assurance-maladie, animée par Mireille Jansen, chargée de communication. Elle sera accompagnée d'une personne pouvant répondre aux questions d'ordre général sur la sécurité sociale et aux points particuliers pour les personnes présentes.

Le prochain thé dansant de l'Aupap aura lieu le vendredi 31 mai à 14 h salle Le Diapason, centre socioculturel, rue des Jardins à Uckange.

Renseignements et inscriptions à la permanence de l'Aupap, groupe scolaire Jules-Ferry, rue de Touraine à Uckange, les mardis matin de 8 h à 11 h 30. tél. 03 82 86 30 03.

URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Pharmacie
Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romaines (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).

METZERVISSE

Manon Siméon ceinture noire



Salvatore Seminerio a été fier de remettre sa ceinture noire à Manon Siméon. Photo RL

Il lui manquait six points pour obtenir sa ceinture noire de judo. Manon Siméon a profité d'une rencontre de passage de grades, le 5 mai dernier à Pont-à-Mousson pour les engranger et ainsi décrocher le précieux sésame. Elle vient ainsi grossir les rangs de la presque vingtaine de hauts gradés du chef-lieu de canton.

À 16 ans, Manon, élève en seconde générale au lycée Charlemagne de Thionville, compte déjà neuf ans de pratique de son sport favori au dojo de Metzervisse. Elle y a débuté le judo sous la houlette de Salvatore Seminerio et s'est vite fait remarquer pour son assiduité et

sa volonté. Cette saison, cela s'est traduit par quelques résultats flatteurs dans sa catégorie des cadettes moins de 57 kg. Elle termine première en équipe cadette au championnat de Moselle ; troisième à la coupe de Moselle à Forbach et, dimanche 12 mai, troisième à la coupe de Lorraine et se qualifie ainsi au critérium de France le 2 juin à Ceyrat (Puy-de-Dôme).

Le judo, c'est sa passion. Elle compte bien, aussi bien en individuelle qu'en équipe dans le quatuor qu'elle forme avec ses camarades Emilie Vion, Laura Eisenbart et Carine Dequick, porter encore haut les couleurs du dojo metzervissois.

METZERESCHE

Vente d'herbe sur pied

La municipalité propose la vente d'herbe sur pied du domaine communal. Toutes les personnes intéressées sont priées de s'adresser en mairie aux heures de permanence les lundis et vendredis de 17 h à 19 h ainsi que les mercredis de 10 h à 12 h.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2013-2014 à l'école maternelle ainsi qu'à l'école élémentaire Charles-Marchetti auront lieu le vendredi 17 mai de 17 h à 19 h en mairie de Metzeresche. Sont concernés les enfants nés en 2009 pour la toute petite section de maternelle et ceux nés en 2010 pour la petite section de maternelle, ainsi que ceux nés en 2007 pour la rentrée en CP.

Les parents doivent se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Bienvenue à Manon

Manon a ouvert ses petits yeux pour la première fois à Thionville. Son papa Pierre Szczepanski et sa maman Daisy Bojens lui ont préparé un joli petit lit douillet à Metzeresche.

Tous nos vœux de prospérité au bébé et nos félicitations aux parents.

NUMÉROS

Correspondants
Aboncourt, Buding, Kédange-sur-Canner : Fernand Belner (tél. 03 82 83 53 84).
Bertrange-Imeldange : Jean-François Schaeffer (tél. 09 54 04 09 40 ou 06 51 77 35 99) ; jef_prof57310@free.fr
Bettelainville-Luttange : Contacter la rédaction (tél. 03 82 59 14 02).
Bousse : Roger Mercier (tél. 03 87 73 05 09 ou 06 68 28 08 06).
Distroff, Metzervisse, Valmestroff : Jean-Marie Hentzen (tél. 03 82 56 87 95 ou 06 09 11 65 47).

Elzange : Guy Soulet (tél. 03 82 55 00 12).
Guénange : Armand Holtzmer (tél. 03 82 50 94 85).
Hombourg-Budange : Marc Tellez (tél. 03 82 83 93 13).
Inglinge : Rose Rock (tél. 03 82 56 88 99).
Menskirsch : Xavier Kilburger (tél. 03 87 64 92 44).
Metzeresche : Brigitte Lounissi (tél. 03 82 83 93 22).
Rurange-lès-Thionville : Jean-Luc Massaro (tél. 03 87 73 91 27 ou 06 80 23 78 89).
Saint-François-La-Croix, Volstroff : Fernand Belner (tél. 03 82 83 53 84).
Stuckange : Alain Jost (tél. 03 82 56 89 50).

INTERCOMMUNALITÉ

Moselle macadam jeunesse à l'Arc mosellan

Pour son dixième anniversaire, la Communauté de communes de l'Arc mosellan propose dix semaines d'activités destinées aux élèves scolarisés en CM2 ou en collège en 2012-2013 des vingt-six communes de la CCAM.

Initiées en 2008, poursuivies depuis dans le cadre de Moselle macadam jeunesse, les Semaines sportives de l'Arc mosellan (SAM et Sami 2013) permettent aux adolescents des vingt-six communes du secteur communautaire une pratique sportive ou culturelle durant les vacances d'été, sous l'égide du conseil général. Les activités se déroulent sur différents sites de l'Arc mosellan.

Demandez le programme

Le programme est le suivant : du 8 au 12 juillet (séjour itinérant et semaine théâtre à Metzervisse), du 15 au 19 juillet (semaine sportive à Kédange), du 22 au 26 juillet (semaine sportive à Kédange), du 5 au 9 août (semaine sportive à Bousse et à Koenigsmacker, semaine théâtre à Metzervisse et semaine photo-véo à Koenigsmacker), du 19 au 23 août (semaine sportive à Kédange), du 26 au 30 août (semaine sculpture à Buding). Pour les semaines sportives (vingt-quatre places) et culturelles (douze places), l'accueil se fera à 9 h 15 et les activités, menées jusqu'à midi, reprendront de 13 h 30 à 16 h. L'encadrement sera assuré par du personnel qualifié. Le transport est à la charge des familles



Les enfants pourront participer à des activités sportives et culturelles durant ces vacances d'été. Photo Archives RL

(possibilité de covoiturage). Le coût de la prestation est évalué à 130 € par ado. La

participation des parents s'élève à 50 €, repas compris (chèque à l'ordre de l'Adeppa à

joindre à l'inscription). Le solde est pris en charge par la Communauté de communes

de l'arc mosellan et le conseil général.

Le Séjour itinérant de l'Arc mosellan (Sami) est organisé en partenariat avec Culture et Liberté et le conseil général. Réservé aux ados âgés de 12 à 15 ans au 1er juillet, son coût est de 175 € tout compris. Douze places sont disponibles.

Incriptions ouvertes maintenant

Chaque adolescent peut s'inscrire à plusieurs activités. La date d'inscription détermine la priorité. Mais il convient de désigner les semaines par ordre préférentiel. Le jeune est prioritaire sur une activité sportive et sur une activité culturelle. Pour les suivantes, il est placé en liste complémentaire. Les inscriptions sont enregistrées en mairie de Metzervisse à réception du bulletin et du chèque correspondant.

Les bulletins d'inscription seront distribués dans les écoles. Ils seront aussi disponibles dans toutes les mairies de l'Arc mosellan, sur son site web et sur celui des communes qui le souhaitent. Inscriptions jusqu'au 25 juin en mairie de Metzervisse, 4, rue de la Mairie, 57940 Metzervisse

Renseignements
au tél. 06 87 51 24 07.

GUÉNANGE

L'harmonie de Distroff annonce le printemps salle Voltaire



Le public guénangeois a apprécié en avant-première les morceaux prévus au concours national de Forbach. Photo RL

Pour son concert de printemps, salle Voltaire à Guénange, la société de musique Union de Distroff a invité cette année le tout jeune Brass Band Musicals d'Algrange. Un brass band est composé principalement de cuivres et de percussions. Celui d'Algrange est l'une des rares formations de ce type en Moselle au charme très british.

Formé en septembre dernier,

ce groupe d'une vingtaine d'instrumentistes est dirigé par Mathieu Rainer et Guillaume Leboswki. À leur répertoire : des arrangements ainsi que des pièces originales tirées des grands classiques du jazz mais aussi des compositions pour orchestres symphoniques. Par exemple : *Golden Lady*, *The Floral Dance*, *Soul bossa nova*, *Canterbury Chorale* ou *Blue rondo à la Turk*, ont été interprétés avec



Les soixante musiciens de l'Union de Distroff à Guénange ont donné la mesure de leurs talents. Ils défendront prochainement leur grade. Photo RL

panache à Guénange.

En première partie, sous la baguette de Sébastien Berettoni, l'orchestre d'harmonie de Distroff, fort de ses soixante musiciens, a interprété, entre autres, les deux œuvres retenues pour

le concours de la Confédération musicale de France : *Polytechnique*, le morceau imposé et *Tom Sawyer*, le morceau libre. En effet, l'orchestre a rendez-vous à Forbach dès la semaine prochaine pour y défendre son

grade *Excellence* obtenu en 2009. Cela semble gagné d'avance. Du bon et beau spectacle et le public, parmi lequel Jean-Pierre La Vaullée, conseiller général et maire de Guénange, en redemande.

RURANGE-LÈS-THIONVILLE

Achat d'un trottoir à un particulier

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, les points inscrits à l'ordre du jour ont tous été acceptés à l'unanimité sauf celui concernant la Mission Moselle agence technique où un élu s'est positionné contre.

Il s'agit d'un organisme qui suit les travaux du maître d'œuvre concernant les travaux communaux de voirie et de constructions. Il sera chargé de la surveillance des supervisions des travaux, le coût étant évalué à 0,50 € ou à 1 € par habitant, soit 2 % du prix d'une construction.

Urbanisme : la commune a décidé d'acheter une parcelle de trottoir de 78 m² à Montrequienne, appartenant à un particulier, pour un montant de 2 300 €. En effet, au fil du temps, par les divers aléas de l'urbanisme, une portion de trottoir bordant la Rue principale de Montrequienne, était

toujours la propriété d'un habitant de la commune.

Travaux : concernant le projet de d'agrandissement de l'école maternelle, une demande de subvention Pacte 57 a été demandée. Sur un coût évalué à 692 000 €, la municipalité espère obtenir une subvention DETR de 138 400 €, du conseil général de 164 097 € avec un bonus de 32 000 € et la même somme d'un bonus de la commission permanente. Le reste de la somme nécessaire, soit 325 503 €, étant les fonds propres de la commune. Avant d'entreprendre les travaux de cette école, il a été confié à l'entreprise Fondasol, pour 2 210 €, l'étude du sol qui permettra la réalisation des fondations du bâtiment. Pour terminer le dossier travaux, il a été confié à l'entreprise Cibe, de supprimer des infiltrations d'eau dans le bâti-



Une parcelle de trottoir appartenant à un particulier, à Montrequienne, a été achetée par la commune afin de sécuriser l'endroit. Photo RL

ment du centre socioculturel de Montrequienne, pour un montant de 6 135 €.

Achats : il a été adopté l'achat de deux micros sans fil pour 760 € et de matériel

scolaire pour 3 742 €.

Divers : l'ensemble des membres du conseil municipal ont accepté l'adhésion de la commune de Rédange au Siscodipe et ont répondu favo-

ablement à l'enquête publique concernant le plan de gestion des travaux de dragage des voies navigables entre Sierck-les-Bains et Pont-à-Mousson.

insolite

Festival de truites à la Sandre



De la truite à gogo pour les adhérents de la Sandre. Photo RL

Après un alevinage de 150 kg de truites il y a quelques semaines, une cinquantaine d'adhérents de la société de pêche La Sandre de Bousse a pu s'en donner à cœur joie le week-end dernier pour traquer les salmonidés malgré une météo vraiment peu favorable. Chaque participant avait donc droit à dix truites par jour, et ce, avec une seule canne. Un échauffement en quelque sorte avant le concours annuel prévu le 9 juin prochain.

NÉCROLOGIE

Mme Elfride Bernard



DISTROFF. — Nous avons appris le décès de Mme Elfride Bernard, survenu lundi 13 mai à Thionville, à l'âge de 93 ans. La défunte, née Hourt, avait vu le jour le 17 janvier 1920 à Distroff, commune où elle a résidé avant son départ en maison de retraite à Basse-Ham. Elle était veuve de Nicolas Bernard, qu'elle a eu la douleur de perdre en 1985, et dont elle avait eu deux enfants, Rémi, décédé, et Léa. Elle avait quatre petits-enfants et des arrière-petits-enfants.

Le corps de Mme Bernard repose à la salle mortuaire de Distroff.

Ses obsèques seront célébrées jeudi 16 mai, à 10h30, en l'église Sainte-Catherine de Distroff, suivies de l'inhumation au cimetière communal.

Nos condoléances à la famille.

BETTELAINVILLE

Conseil municipal

Le conseil se réunira ce vendredi 17 mai, à 20h30, dans la salle de la mairie. À l'ordre du jour : réforme des collectivités territoriales ; répartition des sièges au sein du prochain conseil communautaire ; prise de compétence communautaire en matière de périscolaire de la CCAM/modification des statuts ; mise en place d'un périscolaire en partenariat avec la commune de Luttange – rentrée 2013-2014.

BUDING

Ecole maternelle

Les inscriptions à l'école maternelle auront lieu le samedi 25 mai de 9h à 11h à l'école maternelle. Se munir obligatoirement du livret de famille ainsi que du carnet de vaccination de l'enfant.

SERVICES

Loisirs
Volstroff : bibliothèque, de 14h30 à 17h, local de la mairie.

Permanences
Tous secteurs : Drogue info-service, numéro vert 0 800 23 13 13.